Publication électronique : le 26 février 2025



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PORTANT AFFECTATION ET FONCTIONS

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,
- Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu la déclaration de vacance d'emploi n°V062241022001732001 publiée légalement par arrêté n°2024-10-29 en date du 31 octobre 2024 par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Département du Pas-de-Calais,

- Vu le tableau des effectifs,
- Vu la candidature présentée par madame Emile Dhersin,
- Vu le courrier de mobilité en date du 16 janvier 2025,

Le Président du Conseil départemental,

ARRÊTE :

Article 1:

Madame Emilie Dhersin, titulaire du grade d'attaché principal, est affectée à temps complet, au pôle solidarités – direction de l'enfance et de la famille – service départemental de la coordination des politiques enfance et famille – bureau observation et pilotages des dispositifs, à compter du 1^{er} février 2025.

La résidence administrative de l'intéréssée est fixée à Arras.

Article 2:

À compter de cette même date, madame Emile Dhersin, attaché principal, exercera les fonctions de chef de bureau.

Accusé de réception en préfecture 062-226200012-20250210-RH15281CD0225-Al Date de télétransmission : 19/02/2025 Date de réception préfecture : 19/02/2025

Article 3:

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 10 février 2025 Pour le Président du Conseil départemental,

Notifié le :

Signature de l'agent :

Signé électroniquement par Caroline MEZIERE Directrice des ressources humaines

Blefue

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale
- Madame Émilie Dhersin (15281)
- PRA DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique

Accusé de réception en préfecture 062-226200012-20250210-RH15281CD0225-Al Date de télétransmission : 19/02/2025 Date de réception préfecture : 19/02/2025